



Compte rendu de la réunion de Comité Directeur du lundi 19 novembre 2012 à MENIGOUTE

Membres présents : J. Aymé, G. Braud, Y. Charrier, L. Darfeuille, F. Dussauze, E. Ferchaud, S. Girardeau, S. Gourdon, P. Henri, Ph. Méjean, Y. Méchin, M. Sabathé, C., Salmon A., Salmon C., Scopélitis, G. Valantin, F. Watrin

Excusés : Glangetas V., Godeau Th., Guitard Ch., Lainé Cl., Laurantin F. Pignoux A.
Gallois D. Pestel G. Martin M.

PV de la réunion de Bureau de la Ligue du 15 octobre 2012 : pour la CRAMC, Michel Sabathé souhaite apporter une précision à la question de C. Salmon : toutes les rencontres à désignation ligue des dimanches ont été désignées en Charente, si des rencontres n'ont pas été désignées il s'agissait de rencontres désignées par le département.

Le PV est adopté.

Ouverture de la réunion par le président qui déplore l'absence, une nouvelle fois, du comité de la Vienne à une réunion de ligue, et des absences répétées de certains élus de la ligue.

CROS : RAS la réunion prévue ayant été annulée.

L'Organisation des réunions avec les clubs au sein de chaque comité se met en place. Elles débiteront le 27 novembre en Charente Maritime puis en décembre dans la Vienne. Celle des Deux-Sèvres est prévue en janvier, celle de la Charente reste à déterminer

POLE ESPOIRS : échanges de courriers et mails avec la région suite au changement de modalités du versement des aides aux familles.

Il en rappelle les modalités jusqu'en 2011/2012 : aides identiques pour tous les internes, versées à la ligue qui les reversait intégralement aux familles.

A compter de cette saison, les aides devraient être versées directement aux familles, pour les internes, et attribuées en fonction du quotient familial.

Mais en accord avec la Région la Ligue demande aux parents de compléter le dossier de demande d'aide et le transmettre à la Région avant le 31 décembre.

Alain Salmon, vice-président en charge du pôle à la ligue apporte les précisions suivantes :

Les aides de l'Etat sont en diminution pour les régions.

Pour la FFBB : pas de changement sur les pôles.

Pour la Région les modalités d'attribution ont été fixées après les réunions de fin de saison et de rentrée au Pôle. La Région cherche à uniformiser ses aides pour toutes les disciplines. Une rencontre avec l'élus chargé du sport est envisagée.

Jack Aymé précise qu'un courrier a été adressé à la Présidente de Région et qu'un autre va être envoyé aux familles. Il a eu la certitude de l'élus régional que chaque dossier serait attentivement étudié.

ÉLECTIONS FEDERALES : Alain Salmon est candidat aux élections du Comité Directeur Fédéral.

ZONE OUEST :

Réunion Zone vendredi 17 novembre à laquelle ont participé Jack Aymé, Patrick Henri, Gérard Braud pour la CT, Philippe Méjean pour la CRAMC.

CIL : il aura lieu à Grandville

WEPS en Pays de Loire

CFAMC, les participants déplorent l'absence d'au moins un des deux représentants du corps arbitral.

Le Coût de l'arbitrage des rencontres du championnat de France moyen est inférieur aux coûts moyens fixés par la CFAMC.

Championnat d'Europe féminins : la priorité des désignations sera donnée aux OTM de la Zone Ouest et selon des critères suivants : compétence, distance ; pour la langue anglaise obligatoire, des aménagements seront proposés.

TIL : pour chaque manifestation, les frais d'organisation seront répartis entre les ligues. Un nouveau cahier des charges sera rédigé par la Zone.

Le Budget prévisionnel 2012-2013 de la Zone Ouest est déficitaire, mais la Zone étant une entité de la FFBB, elle va donc se rapprocher de cette dernière pour rééquilibrer le budget.

Réunion FFBB du samedi 18 novembre

Les aides de l'état et des collectivités locales seront en baisse de 15% dans les 3 ans à venir

Développement des tournois 3x3

Assises fédérales en février 2013 :

Samedi après midi : arbitrage et OTM avec les présidents de ligue, de comités départementaux, de CRAMC et de CDAMC.

Dimanche matin : réunion arbitrage avec les présidents de CRAMC et réunion sur les territoires avec les présidents de ligue et de comités départementaux.

TOUR DES COMMISSIONS

COMMISSION SPORTIVE

Coupe de la ligue :

Le point doit être fait sur les dotations pour les finales

Un engagement tardif est refusé

Validation des pénalités par le comité directeur pour les clubs de :

La Couronne RF1 (4 joueuses qui doublent)

Rocheftort RM3 (non présentation d'une licence)

Union Ouest Charentes en RF1 (surclassement)

Basket Pays Argentonnais RF2 (Coach non qualifié)

Le Comité Directeur décide de ne saisir les pénalités sportives qu'après les avoir validées en réunion .

Un courriel de prévenance sera adressé au club à l'issue du pointage par la commission lui notifiant sa sanction mais précisant que le comité directeur se réserve le droit de l'appliquer ou non (pénalité appliquée sous réserve de validation par le Comité Directeur ou Bureau du...).

Un courriel circonstancié doit systématiquement être adressé au club pour donner l'explication d'une sanction.

Le problème est évoqué concernant la salle de l'ASPTT Poitiers non référencée dans FBI, donc non portée sur les désignations arbitres. P. Henri précise que la salle « Paganel » figure dans l'annuaire de la ligue pour ce club.

REGLEMENTS

Un joueur du Poitou-Charentes souhaite jouer en Italie ; le club a demandé à la ligue d'intervenir pour régler le problème administratif sur ce dossier.

Ce dossier ne relève pas de la compétence régionale mais fédérale. Tous les éléments de ce dossier ont été transmis à la FFBB par Y. ChARRIER.

2 dossiers de mutations non traités :

- une demande pour laquelle il n'a pas été donné suite
- un dossier concernant un joueur étranger pour lequel le club doit transmettre des droits financiers à la FFBB.

DISCIPLINE

Dossier rencontre n° 1007 en U17F du 17/10/2012 St Rogation – Bressuire : en cours de traitement. Y. Méchin a instruit le dossier et donné son rapport au président de la commission.

Un délégué sera désigné sur le match retour

M. Sabathé demande si le plan d'actions demandé au P2B79 sur le dossier n°9 de la saison 2011/2012 a bien été transmis à la ligue. Le plan d'action n'étant pas reçu au 30 octobre, il a été redemandé pour le 15 décembre ; en cas de non réception, un dossier disciplinaire sera ouvert à l'encontre du Président.

SALLES ET TERRAINS

6 dossiers ont été envoyés à la FFBB (Aigre, Cognac, Echiré, La Couronne, St Clément les Baleines.)

Un dossier est en cours de validation par la ligue (Puymoyen)

Le secrétaire général demande aux comités qui transmettent des pièces directement à la FFBB suite à un retour de dossier, d'en informer la ligue.

Info : toute nouvelle salle peut être référencée dans le logiciel fédéral à condition de fournir le PV de la commission de sécurité et des tests d'effort des panneaux. La demande d'homologation peut se faire dans un second temps.

FORMATION

Bilan sur la participation à la journée du 15 Septembre 2012 en annexe

Les documents présentés au cours de cette formation vont être envoyés aux dirigeants présents à cette journée.

Formation discipline par la FFBB les 1^{er} et 2 décembre à Paris : inscription d'Yves Charrier pour la ligue.

COMMUNICATION

- La fréquentation du site Internet est en hausse constante.

- Il a enregistré son 50.000ème visiteur le 7 novembre, après 16 mois d'existence, soit une moyenne mensuelle de 3.125 visites.

- Création d'une revue de presse hebdomadaire depuis début octobre.

- La page Facebook remporte également un vif succès avec 355 "likers" contre 190 en juin dernier.

Erratum : sur le dernier « ligue info » il faut remplacer décisions « prises en CD » par « prises en

BUREAU »

FINANCES

Suivi des budgets :

Les budgets pour la saison ont été diffusés aux présidents de commissions.
Point des licenciés au 16 novembre 2012 :

	2011/2012	2012/2013	Variation %
CD 16	1 725	1 810	4,93%
CD 17	3 700	3 909	5,65%
CD 79	2 669	2 817	5,55%
CD 86	2 405	2 493	3,66%
Ligue Poitou Charentes	10 499	11 029	5,05%
FFBB	426 287	445 361	4,47%
Prévisionnel ligue	11 000	11 029	0,26%

TRESORERIE

Factures clubs : majoration de 20% sur les factures non payées au 19 novembre malgré notre rappel du 09/11

- 16 LEROY SOMER : 33,00 € et PUYMOYEN : 74,00 €
- 17 AYTRE : 182,00 € et SEMUSSAC : 108,00 €
- 79 PAYS MENIGOUTAIS : 33,00 €
- 86 ITEUIL : 180,00 €, une réponse a été faite suite à leur lettre recommandée.

Pensions Pôle : un retard de paiement

CRAMC

Projet fédéral de l'arbitrage

Il a été évoqué au cours du dernier bureau de ligue du 15 octobre. Une première approche a été faite dans une réunion restreinte avec Dominique SEUREAU et Philippe MEJEAN.

Une étude du référentiel fédéral de l'arbitrage a été demandée à Dominique SEUREAU. Elle est en **annexe** du présent compte rendu. Maintenant il faut essayer de trouver des candidats arbitres au potentiel susceptible de répondre aux critères de ce projet fédéral de l'arbitrage qui s'effectue sur 2 ans.

Pour avoir pris contact avec les autres ligues qui ont ce même projet fédéral de l'arbitrage que la CRAMC Poitou-Charentes, force est de constater que toutes ces ligues ont un salarié RTA (Responsable Technique de l'Arbitrage) qui gère le dossier.

Lors du dernier bureau, il a été demandé à la CRAMC de travailler sur une proposition de création de poste de RTA. Ce projet sera présenté au président de la ligue à la mi-décembre.

Formation

Deux stages ont eu lieu

27 et 28 octobre : stage féminin

3 et 4 novembre stage R2, potentiels départementaux et formateurs.

Photos et vidéo sur le site de la ligue

OTM

A ce jour pas de problème notable.

Une vérification des 24 secondes est demandée au secrétariat de la ligue pour les divisions RM1 et RF1. Il est rappelé que s'il n'y a pas de 24 secondes et que celles-ci n'ont pas été demandées à la CRAMC par le club recevant, il lui est facturé une pénalité financière de 44 euros par rencontre.

Observations

Elles se mettent en place, à commencer par les championnats régionaux. Elles sont gérées par Gérard VALANTIN.

Premier bilan des observations

Les premières observations étaient programmées les 20 octobre, 10, 17 et 24 novembre.

Dans ce cadre:

- 82 % des R1 seront ou seraient observés dont 25 % deux fois.

- 50 % des CF3 seront ou seraient observés dont 12 % deux fois.

(Cette situation est conditionnée, bien sûr, par les retours des désignations d'arbitres et/ou d'observateurs)

Les prochaines désignations des 1ers, 8 et 15 décembre, sont ciblées sur les "prioritaires".

Elles devraient permettre d'observer la quasi totalité des arbitres R1 et CF3.

Un bilan plus complet sera fait à ce stade.

La transmission des observations réalisées a pris du retard en raison d'une modification de la fiche d'observation qui a nécessité un ajustement.

Ces fiches sont en cours de transmission aux arbitres et aux observateurs concernés.

Désignations

C'est un très gros travail au sein de la CRAMC qui représente en moyenne 5 heures de travail par semaine pour les désignations et retours pour 1 week-end.

Cathy Salmon souhaite revenir sur une proposition faite en réunion de commissions le 12 novembre et concernant la gestion financière sur les amendes appliquées sur la charte de l'arbitrage. Elle ne comprend pas que 10% des amendes facturées pourraient être conservés par la ligue.

La question de la gestion et du coût des contrôles est débattu. En effet, la Ligue n'a pas vocation à instruire cette charte de l'arbitrage mais le fait dans un souci d'harmonisation régionale. Elle les gère en collaboration avec les CDAMC, informe les clubs par courrier recommandé, elle répercute les sanctions prévues par les règlements, collecte les amendes et reverse l'intégralité des sommes perçues aux comités. L'intégralité des frais de gestion étant supporté par la ligue, il est proposé au comité directeur que la Ligue conserve 10% du montant des amendes infligées dès la saison 2012-2013.

Le contrôle a priori de la charte de l'arbitrage, annexé au présent compte rendu, a été envoyé dans les clubs.

Après discussion et suite à plusieurs propositions de membres du comité directeur, le président demande que le sujet soit reconsidéré, avec la commission de finances et qu'une nouvelle proposition soit faite.

Absence de responsable de salle

Il a été constaté que des rencontres avaient lieu sans responsable de salle ; or leur présence est obligatoire selon nos règlements.

Un projet de règlement complémentaire sera travaillé et proposé par Yves Charrier.

COMMISSION TECHNIQUE

Statut de l'entraîneur

Actuellement de nombreux clubs semblent ignorer volontairement ou non le statut de l'entraîneur.

Plusieurs équipes ont déjà eu un entraîneur absent 4 fois. Sachant qu'au-delà de 5 absences l'équipe peut être sanctionnée, il y a un vrai problème.

Suite à ce premier contrôle un courrier, en recommandé, va être adressé aux clubs pour les mettre en garde, avec une demande de mise en conformité.

1^{er} Pointage au 30-10-2012

Championnat Jeunes

U17M : Union Angoulême Cognac	=> 4 absences entraîneur sur 4 matchs joués
U15M : Saujon et Pouzioux Aytré	=> 4 absences entraîneur sur 4 matchs joués => entraîneur déclaré tardivement suite à relance
U13M : Puymoyen, Chauray, Pouzioux	=> 4 absences entraîneur sur 4 matchs joués
U17F : La Couronne, Pouzioux, Chauray ASPTT LR	=> 4 absences entraîneur sur 4 matchs joués => entraîneur déclaré tardivement suite à relance
U15F : Stade Poitevin, Pouzioux	=> 4 absences entraîneur sur 4 matchs joués
U13F : Cognac, Saujon	=> 4 absences entraîneur sur 4 matchs joués

Championnats Seniors

RM1 : Aytré, Rupella	=> aucun entraîneur déclaré
RF1 : Semussac, St Maixent	=> entraîneur déclaré tardivement suite à relance

Le contrôle du niveau des entraîneurs s'avère compliqué pour ceux non référencés dans FBI, notamment les BE et le président de la CT regrette le manque de référent au niveau fédéral.

Filière féminine

Axes de réflexion :

Dans quelle direction la Ligue doit-elle accentuer son travail ? Doit-on mettre en place une politique de haut niveau afin de favoriser l'émergence d'une élite féminine ou doit-on commencer par développer la pratique de masse en incitant les jeunes filles à venir pratiquer le basket dans nos clubs ? J. Aymé précise qu'une réunion avec la Région est prévue sur le développement du sport en région.

TIL en Poitou-Charentes : stats et vidéo à prévoir.

Tournoi 3x3 : Philippe Méjean a participé à une réunion fédérale de présentation du 3x3 le 17 octobre au siège de la FFBB.

La fédération souhaite que soit homologué un maximum de tournois.

Un courrier sera adressé à tous les clubs par l'intermédiaire des CD pour les informer de l'offre existante et de la possibilité de les faire homologuer.

Challenge Benjamins niveau Ligue

Demande de date à Cognac dans un premier temps puis La Rochelle et au PB86 si nécessaire

Actions en cours :

- Double Licence : Yves Charrier prépare un règlement pour une présentation aux clubs, de l'orientation retenue, lors des prochaines réunions Ligue-Clubs
- Manuels Techniques FFBB fournis aux stagiaires entraîneurs : à la demande de la FFBB les manuels techniques seront fournis aux stagiaires à partir de la saison prochaine et seront facturés sur le coût de la formation.

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Journée Open de début de saison

La Ligue souhaite organiser une journée de championnat dite « Open » pour la saison 2013-2014.

Patrick HENRI sera le référent sur ce projet et travaillera avec les commissions : sportive, technique, formation et la CRAMC.

Projet :

La première journée du championnat RF1 2013-2014 serait donc avancée par rapport aux autres catégories et se déroulerait le 15 septembre 2013 au CREPS de Boivre.

Les horaires des matchs seraient : 11h / 14h / 16h

Un stage arbitre aurait lieu en parallèle de cette journée et débiterait le samedi.

Un stage technicien serait également proposé. La commission technique doit proposer un fonctionnement qui lui conviendrait en parallèle de la journée de championnat.

Une formation des dirigeants serait également proposée le dimanche matin.

Un budget prévisionnel sera étudié.

Des organisations de ce type existent déjà dans d'autres ligues ou comités, il faudra s'en rapprocher pour prendre des idées.

Cathy Salmon se propose pour rejoindre l'équipe projet.

TOUR DE TABLE

CD 79 : un clinic entraîneur se déroulera samedi prochain (24 novembre) à la salle du Tallud, les intervenants seront David Gallois et Carole Delauné.

CD 16 : il n'y a plus de dotation fédérale pour la création de club. La ligue envisage-t-elle faire quelque chose ? La question est notée.

CD 17 : RAS

CD86 : non représenté

Aucun membre ne souhaitant s'exprimer sur le tour de table, le président, Jack Aymé, reprend la parole pour aborder le dernier sujet de cette réunion : le lieu d'implantation du siège de la ligue.

Il en précise les objectifs et le financement et donne les sites étudiés pour l'implantation des locaux.

- « L'Acclameur » situé à Niort : la Région envisage une étude pour la construction d'une Maison régionale des sports avec un centre d'apprentissage aux métiers du sport.
- CROS : il s'agirait d'une location, sur Poitiers ou sa périphérie sur des locaux existants et est à envisager pour la prochaine olympiade.
- Ville de Niort : il faut prévoir une construction sur le site de l'Acclameur, sans dépendance et dont le prix est trop élevé
- La Crèche sur la zone de Baussais : une option avait été posée sur un terrain pour une construction.

La ligue actuellement en location avec le CD 79 attends de savoir si le CD 79 le suivra dans ces nouveaux locaux. Des propositions chiffrées vont lui être transmises par le trésorier.

Après discussion sur le coût, la surface envisagée, le financement, les aides possibles... sur les 4 sites présentés 2 restent en lice. Celui de l'Acclameur et celui de La Crèche. Le président demande que chacun exprime son choix.

Résultat du vote à bulletin secret :

13 pour le site de La Crèche

3 pour le projet de la Région à l'Acclameur

1 bulletin blanc.

Jack Aymé va mettre en place une commission de travail qu'il présidera.

Le Président
J. Aymé

Le Secrétaire Général
P. Henri

PROCHAINE REUNION DE BUREAU

LE LUNDI 17 DÉCEMBRE 2012

A 19H15 A FRONTENAY ROHAN ROHAN